



Regard sur Carignan

2555, chemin Bellevue, Carignan (Québec) J3L 6G8 • www.villedecarignan.org

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE

VOL. 06, N° 06 • DÉCEMBRE 2017

*Joyeuses
fêtes!*

3

Informations générales

5

Quiz bon voisinage

6

Collectes 2018

8

Organibac

11

Loisirs

*Patrick
Marquès*

Maire
Ville de Carignan



*Anne
Poussard*

Conseillère
District 1



*Édith
Labrosse*

Conseillère
District 2



*Stéphanie
Lefebvre*

Conseillère
District 3



*Diane
Morneau*

Conseillère
District 4



*Frédéric
Martineau*

Conseiller
District 5



*Daniel
St-Jean*

Conseiller
District 6



CONSEIL MUNICIPAL

Chères concitoyennes et chers concitoyens,

Le 5 novembre dernier, vous avez opté pour un changement : une attention accrue et prioritaire à votre milieu de vie.

Nous verrons dès le premier budget à moderniser nos pratiques afin d'être à la hauteur des 10 000 citoyens qui constitueront bientôt notre ville.

L'année 2018 sera une année consacrée à :

- ✓ la mise en place d'une pratique budgétaire plus rigoureuse;
- ✓ la réhabilitation et l'amélioration continue de nos infrastructures;
- ✓ l'augmentation de la fréquence des consultations citoyennes;

et ce, dans l'objectif d'améliorer vos services de proximité et votre qualité de vie.

Nous sommes déjà en mode de transformation, inspirés par vos commentaires reçus lors de notre porte-à-porte. Nous vous invitons à répondre nombreux aux invitations pour les comités et les groupes focus que nous mettrons en place dès janvier afin de maintenir actif votre précieux apport à la municipalité.

Patrick Marquès
Maire



Direction artistique et textes : Élane Magnan - 450 658-1066
Conception graphique et impression : Les Publications Municipales - 1 877 553-1955

Infos municipales



SÉANCES DU CONSEIL

Les prochaines séances ordinaires du conseil municipal auront lieu les mardis **5 décembre 2017** et ***16 janvier 2018** (*à confirmer) à 20 heures. La séance extraordinaire pour la présentation du budget 2018 aura lieu le mardi **19 décembre 2017** à 20 heures à la salle du Conseil. Bienvenue à tous!

CONGÉ DES FÊTES

Veuillez prendre note que, pour le congé des Fêtes, nos bureaux seront **fermés du 24 décembre au 3 janvier** inclusivement. Reprise des services le jeudi 4 janvier à 8 h 15.

COLLECTES DES FÊTES

Ordures : les jeudis 14-28 décembre et 11 janvier

Recyclage : les mercredis 6-20 décembre et 3 janvier

Sapins de Noël : le vendredi 12 janvier

Matières organiques : les jeudis 4 et 18 janvier



PNEUS D'HIVER

Du 15 décembre au 15 mars inclusivement, tous les véhicules de promenade immatriculés au Québec doivent être munis de pneus d'hiver. Cette obligation s'applique aussi aux véhicules offerts en location ainsi qu'aux cyclomoteurs et aux motocyclettes.



*Exemption les 7 premiers jours qui suivent l'acquisition d'un véhicule de promenade auprès d'un commerçant ou les 7 jours précédant l'expiration d'un contrat de location à long terme (durée d'un an ou plus).

COMPTE DE TAXES MUNICIPALES EN VERSION ÉLECTRONIQUE

La Ville de Carignan s'est dotée d'une plateforme citoyenne intelligente appelée **Portail citoyen**, qui permet de faciliter les communications avec la Ville et de centraliser les services en un seul et même **dossier citoyen personnalisé**. Dans un premier temps, la Ville a offert à sa population de profiter de la plateforme pour s'inscrire aux camps de jour et aux activités de loisir, et pour effectuer le paiement desdites activités en ligne. Au cours de la prochaine année, les citoyens inscrits au Portail citoyen pourront également y consulter les nouvelles de la



Ville, programmer un calendrier personnel en fonction de leurs champs d'intérêts et procéder à la demande d'un permis en ligne.

COMPTE DE TAXES EN LIGNE *Nouveauté!*

Dès à présent, la Ville de Carignan invite la population à passer à l'ère numérique en lui offrant la possibilité de troquer la version papier de son compte de taxes 2018 (disponible en fév.) par une version électronique à consulter en ligne, en tout temps durant la prochaine année. L'inscription au service est actuellement accessible sur le web et via l'application mobile.

À noter

- En vous abonnant en ligne, vous ne recevrez pas la version papier de votre compte de taxes 2018.
- En tout temps, vous aurez la possibilité de vous désabonner.
- Le module « compte de taxes en ligne » ne permettra pas de consulter les comptes de taxes de 2017 ou des années précédentes, ni les comptes de taxes complémentaires.

Comment s'inscrire au Portail citoyen?

Pour être fins prêts à recevoir et à consulter la version électronique de votre compte de taxes en février 2018, nous vous invitons à vous inscrire dès maintenant en ligne :

1. Cliquez sur la rubrique intitulée « **Portail citoyen** », située dans le coin supérieur droit de la page accueil du site web municipal : **villedecarignan.org**;



2. Entrez vos coordonnées personnelles pour vous inscrire au service. Pour une inscription abrégée, ne cochez pas la ligne « S'inscrire à des activités de loisirs »;
3. Cliquez sur « Créer mon compte ».



Infos municipales

Comment s'inscrire au compte de taxes en ligne

4. Sélectionnez l'onglet « Comptes de taxes » et cliquez sur « **Ajouter une propriété** »;

Adresse :	1029 - 1033 BOULEVARD SAINT-ANNE	Supprimer la propriété
Matricule :	3375-82-7894-0-000-0000	
Valeur de l'immeuble :	200 700 \$	

Consulter mes comptes de taxes

Ajouter cette propriété au compte de taxes en ligne.

Ajouter un compte de taxes

5. Saisissez le numéro de porte de votre propriété en prenant bien soin de vous servir du menu déroulant pour identifier votre rue;
6. Cliquez sur le bouton « **Ajouter un compte de taxes** »;
7. Pour aider le système à vous identifier, ayez votre compte de taxes 2017 en mains, entrez votre numéro de compte et le montant du **1^{er} versement** de votre compte de taxes 2017;
8. Lorsque vous aurez entré ces informations, vous serez fin prêts à consulter votre avis d'évaluation et votre compte de taxes en ligne en février 2018.

L'objectif du Portail citoyen est de centraliser tous les services municipaux en un seul et même **dossier citoyen personnalisé**, accessible sur le web ou via une application mobile. Ainsi, très bientôt, les citoyens

profiteront d'un panorama complet des services associés à leur adresse domiciliaire (collectes, jours d'arrosage, événements, données foncières, etc.) en un seul clic!

OPÉRATION NEZ ROUGE

Depuis le 1^{er} décembre jusqu'au 31 décembre, Opération Nez rouge de la Vallée-du-Richelieu tient sa campagne de raccompagnement et de sensibilisation contre la conduite avec facultés affaiblies.

Si vous prenez un verre, ne prenez pas la route! Pour un raccompagnement sécuritaire dans la région, composez le 450 658-4325. Partout au Québec, composez le 1 866 DESJARDINS.



AVIS IMPORTANT AUX PERSONNES QUI PROFITERONT DU COUVERT GLACÉ DE LA RIVIÈRE L'ACADIE CET HIVER

SÉCURITÉ ET RESPECT

En hiver, la rivière L'Acadie devient un espace récréatif fort prisé par les amateurs de plein air. Pêcheurs sur glace, fondeurs et marcheurs partagent la surface glacée avec les motoneigistes et les conducteurs de véhicules hors route. La Ville demande à ces derniers de ralentir dans la zone récréative pour la sécurité de tous et par respect pour la **quiétude des riverains**.

FEUX EXTÉRIEURS

Les feux à ciel ouvert (c'est-à-dire sans dispositif sécuritaire comme un foyer) sont formellement interdits à Carignan, de même



que la coupe d'arbres, d'arbustes ou de branches dans la bande riveraine.



VTT ET MOTONEIGES : SUR LES PISTES BALISÉES

Les utilisateurs de véhicules hors route sont invités à demeurer sur les pistes balisées. La circulation dans les parcs, passages, passerelles, pistes cyclables, terrains de récréation et terrains de jeux situés dans les limites de Carignan est

prohibée. De la même façon, bien que l'île au Foin appartienne désormais à la Ville, il est formellement interdit d'y circuler. L'objectif est d'en préserver la valeur écologique. Merci de ne pas vous y aventurer!



Réglementation provinciale

QUIZ POUR UN BON VOISINAGE!



Mon voisin peut-il déverser ses eaux de pluie chez moi?

Oui et non. Le propriétaire inférieur doit recevoir les eaux qui s'écoulent naturellement de la propriété plus élevée, mais il n'est pas tenu de recevoir les eaux détournées par un ouvrage, ex. tuyaux ou toit de maison incliné. Dans ce cas, vous avez le droit de protéger votre propriété en refusant les eaux de surface de votre voisin.

Puis-je couper les branches/racines d'un arbre appartenant à mon voisin si elles dépassent sur ma propriété?

Non, à moins d'une autorisation de la part de votre voisin. Si ce dernier ne veut pas couper les branches et racines qui nuisent sérieusement à l'usage de votre terrain ou s'il refuse que vous assumiez les travaux vous-même, vous pouvez le mettre en demeure et vous adresser aux tribunaux.

Mon voisin peut-il m'obliger à ériger une clôture sur la ligne séparatrice de nos propriétés et m'imposer la moitié des coûts?

Oui. Votre voisin peut vous obliger à installer une clôture sur la ligne séparatrice et vous en faire assumer la moitié des frais, si deux conditions sont réunies avant la construction :

1. la construction doit être nécessaire, voire adaptée, en raison de la situation et de l'usage des lieux;
2. il doit obtenir votre consentement ou, à défaut, une ordonnance de la Cour.

Par la suite, les coûts de réparations et d'entretien sont assumés par les deux voisins à parts égales parce que la clôture leur appartient à parts égales.



LES AGISSEMENTS DE MON VOISIN ME DÉRANGENT. AI-JE DES RECOURS?

Ça dépend. Les voisins doivent accepter les inconvénients normaux du voisinage qui n'excèdent pas les limites de la tolérance, selon la nature ou la situation de leur propriété. Si un propriétaire agit légalement, conformément aux lois et règlements en vigueur, une franche discussion entre voisins peut s'avérer utile. Si le règlement n'est pas respecté, vous pouvez faire appel aux autorités (police). À Carignan, l'émission de bruit (tondeuse, travaux, coupe-haie, fêtes, etc.) est prohibée la semaine entre 21 h et 7 h et les fins de semaine entre 17 h et 9 h.



Source : Code civil du Québec



Collectes 2018

HORAIRE ET SPÉCIFICATIONS PARTICULIÈRES

ORDURES

Les jeudis aux deux (2) semaines :

11-25 janvier, 8-22 février, 8-22 mars, 5-19 avril, 3-17-31 mai, 14-28 juin, 12-26 juillet, 9-23 août, 6-20 septembre, 4-18 octobre, 1^{er}-15-29 novembre, 13-27 décembre.

Pour être ramassées, celles-ci doivent être déposées au bord de la route la veille à compter de 20 heures ou, au plus tard, à 7 heures le matin de la collecte.

Gestionnaire des collectes : M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu. Info-collectes au 1 844 722-INFO (4636).



MATIÈRES ORGANIQUES

Les jeudis aux deux (2) semaines : 4-18 janvier, 1^{er}-15 février, 1^{er}-15-22-29 mars

Tous les jeudis : 5-12-19-26 avril, 3-10-17-24-31 mai, 7-14-21-28 juin, 5-12-19-26 juillet, 2-9-16-23-30 août, 6-13-20-27 septembre, 4-11-18-25 octobre, 1^{er}-8-22 novembre



Les jeudis aux deux (2) semaines : 6-20 décembre

Résidus acceptés : résidus de tables, viande, produits laitiers, coquilles, os, cartons souillés, couches bébé, etc. Voir tous les détails en page 8 du présent bulletin.

Information sur l'ORGANIBAC

Les citoyens qui vendent leur propriété doivent *obligatoire-*

ment laisser leur organibac aux futurs propriétaires. Ce dernier contient une puce électronique qui est associée à l'adresse de votre domicile.

Gestionnaire des collectes : M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu. Info-collectes au 1 844 722-INFO (4636).

MATIÈRES RECYCLABLES

Les mercredis aux deux (2) semaines :

3-17-31 janvier, 14-28 février, 14-28 mars, 11-25 avril, 9-23 mai, 6-20 juin, 4-18 juillet, 1^{er}-15-29 août, 12-26 septembre, 10-24 octobre, 7-21 novembre, 5-19 décembre (*italique = dates non confirmées*).



Information sur le BAC

Les citoyens qui vendent leur propriété doivent *obligatoirement* laisser le bac de recyclage sur les lieux. S'il s'agit d'une nouvelle construction, les résidents peuvent faire l'acquisition d'un bac de recyclage au coût de 117 \$ à l'hôtel de ville. Modes de paiement : chèque ou argent comptant.

Gestionnaire des collectes :

M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu. Info-collectes au 1 844 722-INFO (4636).

RÉSIDUS VERTS

Huit (8) collectes par année à Carignan :

Printemps : Les jeudis 12 avril et 26 avril;
Les jeudis 10 mai et 24 mai;

Automne : Les jeudis 11 octobre et 25 octobre;
Les jeudis 8 novembre et 22 novembre.



Collectes 2018



Résidus acceptés : Résidus de nettoyage de jardin et de potager, feuilles mortes, rognures de gazon, **MAIS** la pratique de l'herbicyclage est préférable.

Résidus non acceptés : Souches, branches et troncs d'arbre, terre et pierres.

Gestionnaire des collectes : M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu. Info-collectes au 1 844 722-INFO (4636).

SAPINS DE NOËL

Le vendredi 12 janvier.

Cette collecte spéciale permet à votre sapin d'être composté, plutôt que d'aller directement à la poubelle. *À noter, votre sapin doit être dégarni de toutes décorations de Noël pour être ramassé.



Gestionnaire des collectes : M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu. Info-collectes au 1 844 722-INFO (4636).

BRANCHES D'ARBRE

Les samedis 12 mai, 9 juin, 14 juillet, 11 août, 15 septembre, 13 octobre, 10 novembre.

Lieu de dépôt : Garage municipal, 2555, ch. Bellevue à Carignan

Heures : Entre 7 h et 13 h

*À noter, les branches de frênes ne sont pas acceptées entre le 15 mars et le 1^{er} octobre.

Gestionnaire des collectes : Ville de Carignan. Information au 450 658-1066 poste 2.



RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX



Les RDD représentent un réel danger pour l'environnement. Il est strictement interdit de les déposer dans les ordures ou dans les égouts.

Les samedis 12 mai et 15 septembre.

Lieu de dépôt : Garage municipal, 2555, chemin Bellevue à Carignan

Heures : Entre 7 h et 15 h

Résidus non acceptés : Pneus, carcasses automobiles, moteurs, explosifs, etc.

Gestionnaire des collectes : Ville de Carignan. Information au 450 658-1066.



MATÉRIAUX SECS

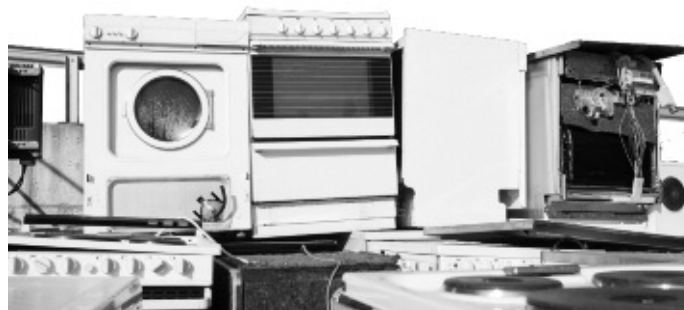
Pour vous informer des spécifications concernant le dépôt des matériaux secs, communiquez avec *Conteneurs Rouville inc.* au 450 658-9990, situé au 3200, boul. Industriel à Chambly. Paiement comptant, par carte débit ou crédit.

Résidus acceptés : Matériaux de construction et rénovation, blocs de ciment, pierres, briques, terre, tourbe.

Résidus non acceptés : Béton de plus de 400 mm (16 pouces) de diamètre, pneus avec jante, résidus domestiques dangereux, halocarbures et appareils réfrigérés.

ÉLECTROMÉNAGERS RÉFRIGÉRÉS ET APPAREILS CONTENANT DES HALOCARBURES

Collectes sur appel. *Camille Fontaine & fils inc.* au 1 888 773-9689, du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 15 à 16 h 30, à l'exception des jours fériés. Seuls les appareils à usage domestique sont récupérés.





COLLECTES DE MATIÈRES ORGANIQUES

Les collectes de matières organiques débutent **le jeudi 4 janvier 2018**. Tous les détails en page 6.

Dans un premier temps, elles auront lieu les **jeudis aux deux semaines**.

De la mi-mars à la mi-novembre, elles auront lieu **tous les jeudis**.

Préparez-vous à réduire de façon significative la quantité de déchets produits par votre maisonnée et envoyés vers les sites d'enfouissement!



QUESTIONS-RÉPONSES CONCERNANT L'ORGANIBAC

Avons-nous l'obligation de participer aux collectes?

Oui, les citoyens doivent participer. L'effort demandé aux citoyens est de trier leurs matières résiduelles à la source afin d'éviter la surcharge des sites d'enfouissement.

Comment gérer les odeurs et contrôler la propreté du bac?

La fréquence des collectes (43 par année) contribuera à diminuer le risque d'odeurs. Vous pouvez aussi envelopper vos matières organiques dans de petits baluchons de papier journaux ou saupoudrer vos matières de bicarbonate de soude. Concernant la propreté du bac, les matières organiques peuvent être déposées directement dans le bac, mais un carton déposé au fond du bac permettra de le garder propre sans trop d'efforts. De grands sacs de papier vendus dans les quincailleries peuvent aussi être utilisés. Attention, les sacs biodégradables sont refusés.

Je fais déjà du compost, je n'ai pas besoin de participer aux collectes!

Faire du compost à la maison est une bonne pratique, mais la biométhanisation va beaucoup plus loin que le compostage. Contrairement au compost, l'Organibac accueille la viande, les produits laitiers, les filtres à café, les huiles et graisses animales, les papiers-mouchoirs et emballages de nourriture souillés, etc.

LES ÉGOUTS MUNICIPAUX... PAS UNE POUBELLE!

Les serviettes jetables, papiers mouchoirs, tampons, cheveux, huiles de friture ou restes de table ne vont pas dans la cuvette! Le rejet de ces résidus dans la cuvette ou dans le drain d'évier **obstruent** les **conduites** et entraînent des problématiques coûteuses lors du traitement des eaux usées. Le réseau d'égout de la municipalité ne doit pas être utilisé comme une poubelle.

Merci de votre collaboration!





Matières organiques acceptées dans votre Organibac...

Toutes les matières qui se mangent, tous les papiers et les cartons souillés par des aliments et tous les résidus de jardinage sont acceptés dans l'Organibac.

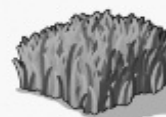
DANS LA CUISINE

fruits, légumes, restes de table, fruits de mer, poissons avec arêtes, os, œufs et coquilles, pâtes alimentaires, boulangerie et pâtisseries, desserts, viandes, sucreries, produits laitiers, filtres à café, sachets de thé/tisane, noix, huiles et graisses alimentaires



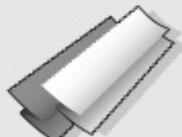
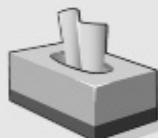
DANS LE JARDIN

fleurs, résidus de jardin, plantes, gazon



AUTRES

papiers-mouchoirs, essuie-tout souillés, couches pour bébé, serviettes en papier souillées, nappes en papier souillées, emballages de nourriture souillés



BRUN





Transport

AUTOBUS INTELLIGENTS

Rythmo, voyagez en temps réel!

130 autobus intelligents offrant des informations en temps réel aux usagers sillonnent 10 villes de la Rive-Sud de Montréal, dont Carignan. Les usagers du transport collectif peuvent ainsi bénéficier, à l'intérieur des autobus et à certains arrêts d'autobus, d'un écran livrant des renseignements pratiques comme l'heure d'arrivée du véhicule, le nom du prochain arrêt, etc.



L'information en temps réel est offerte aux usagers via l'application mobile **Rythmo** pour téléphones intelligents (Android et iOS), les sites Internet des réseaux de transport, les panneaux à messages variables aux arrêts d'autobus les plus fréquentés ainsi qu'à l'intérieur des véhicules. Cette application facilite la planification des déplacements et les usagers n'ont plus à se demander s'ils ont raté leur autobus de quelques minutes ou si celui-ci présente un retard.

TAXIBUS À CARIGNAN

Service gratuit!

Le taxibus dessert gratuitement les secteurs de Carignan qui ne sont pas desservis par le service d'autobus local. Le taxibus permet d'atteindre les principaux points d'embarquement de Carignan sur la



route 112 (transport vers Longueuil) et les nombreux points de correspondance des circuits de transport local vers d'autres secteurs de Carignan, Chambly, Richelieu, Marieville et Saint-Mathias-sur-Richelieu. Le taxibus et le service de transport collectif local sont gratuits à l'intérieur de ces villes.

Le service de taxibus est offert sur appel en composant le 450 460-2000. Les utilisateurs doivent réserver leur départ en communiquant avec le service de répartition avant 16 h pour les voyages du lendemain matin et avant midi pour les voyages de l'après-midi. Pour plus d'information, visitez le monblus.ca ou composez le 514 877-6003.

Service de taxibus sur réservation seulement :

- T1 Secteur Lareau-Bouthillier
- T2 Secteurs Hôtel de ville et Bachand
- T3 Secteur Île Goyer
- T4 Secteurs Îles Demers et aux Lièvres
- T5 Secteurs Bellerive, Gilbert-Martel, Henriette

COVOITURAGE

La Ville de Carignan reconnaît les retombées positives du covoiturage sur la fluidité routière et sur l'environnement grâce à la réduction significatives d'émissions polluantes. Pour faciliter les échanges entre les personnes qui désirent offrir ou profiter d'un transport par covoiturage vers leur lieu de travail/d'études en provenance de Carignan, vers un stationnement incitatif ou pour les parents qui voyagent leurs adolescents vers l'école secondaire, la Ville a instauré ce printemps 2017 une page web répertoriant les différentes offres de ses citoyens.

Fonctionnement

Le conducteur qui souhaite dédier son véhicule au covoiturage **de façon régulière** remplit le formulaire en ligne disponible à la rubrique « Lutte contre les GES / Covoiturage » de l'onglet « Environnement ». Il indique son secteur d'habitation, le lieu et l'heure de départ, le lieu et l'heure du retour, les jours concernés par son offre de transport, la destination, les conditions de jumelage (covoitureur non-fumeur, etc.), une adresse courriel pour le joindre, ainsi que le nombre de places disponibles dans son véhicule. La Ville reçoit le formulaire et retranscrit l'information sur la page web pour diffusion.

Autres plateformes de covoiturage

Rive-sud.covoiturage.ca
 SeatsPlanets
 Covoiturage AMT
 Amigo Express
 Allo-stop



Événements



FÊTE DE NOËL Samedi 9 décembre De 10 h à 16 h

Centre multifonctionnel
(1555, rue de l'École)

Matinée spéciale pour les tout-petits!

10 h : Lecture du conte de Noël « Les cachettes secrètes de Bidouille le lutin ».

La vérité est enfin dévoilée... Le père Noël a un mini-lutin aux oreilles enchantées dans sa poche. Grâce à lui, le père Noël connaît tous les secrets des enfants. Hélas! Bidouille a perdu son chapeau et ses oreilles sont en danger... Venez en aide au plus coquin des lutins!

Orchestré par Animations Clin d'œil, le spectacle d'une durée de 40 minutes s'adresse à un public de 0 à 5 ans. Événement gratuit. Participation des enfants sur scène. Inscription obligatoire sur le Portail citoyen.

11 h à 12 h pour les tout-petits : Visite du père Noël et du lutin espiègle!



Bar à gaufres, café et chocolat chaud!
Activités pour la famille! Visites du Père Noël!
Bricolages et maquillage! Structures gonflables!

Après-midi pour tous!

13 h : Spectacle « Andromède l'extra-terrestre de Noël »

Pour jouer un tour au père Noël, un des lutins se déguise en extraterrestre venu d'une autre planète. Lorsque le père Noël fait la rencontre de ce drôle de personnage nommé Andromède, il s'aperçoit qu'il ne connaît rien de la fête de Noël. Le père Noël fait alors appel aux connaissances des enfants pour lui enseigner l'esprit de Noël. Ira-t-il jusqu'à nommer Andromède : Andro Noël?



13 h 30 à 16 h pour les grands : Visite du père Noël et du lutin espiègle!



Bienvenue à tous!



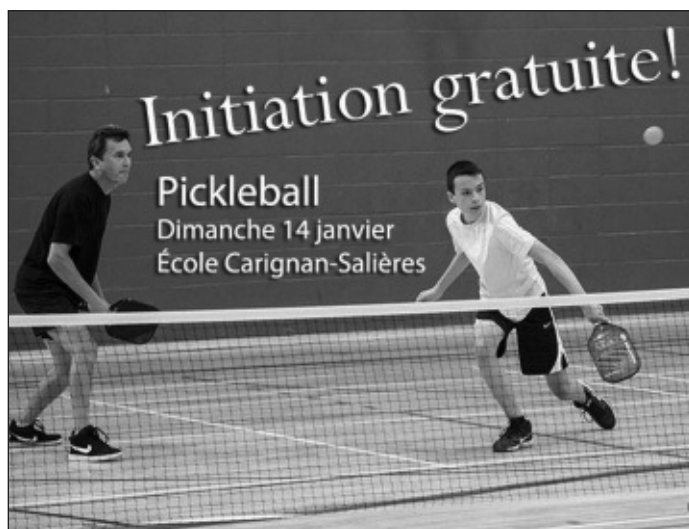
HEURE DU CONTE

Le samedi 13 janvier de 10 h à 11 h au Centre multifonctionnel

Les tout-petits et leur famille sont invités à assister à une *Heure du conte* animée et musicale. Les contes présentés seront « **Le petit ogre veut aller à l'école** » et « **Simon le raton a une nouvelle maison** ». Chaque conte, d'une durée de 20 à 25 minutes, est un éveil à l'imaginaire et au plaisir de lire. Activité gratuite. Inscription obligatoire en ligne via le Portail citoyen.



du jeu est d'envoyer la balle dans l'aire de jeu de l'adversaire sans que ce dernier puisse vous la retourner, de manière à compter le plus de points possible. Le filet est fixé deux pouces plus bas qu'au tennis. Les règlements font en sorte de favoriser les échanges et ressemblent beaucoup à ceux du tennis. La balle est en plastique trouée, un peu comme celle utilisée au hockey cosom.



BADMINTON / VOLLEYBALL / PICKLEBALL

Les citoyens de Carignan bénéficient d'une entente avec l'école Carignan-Salières pour la location de son gymnase. **Les activités libres de cette saison hivernale débutent à partir du mardi 16 janvier.** Prêt de raquettes et de balles sur place pour le pickleball. Le coût horaire pour la réservation d'un terrain pour les résidents de Carignan est de 10 \$ et de 15 \$ pour les non-résidents. Réservation au 450 658-1066 poste 6 ou sur place.

HORAIRE

Dimanche	Volleyball Pickleball	9 h à 12 h 13 h à 16 h
Lundi	-	
Mardi	Volleyball	18 h 30 à 19 h 30
Mercredi	Badminton	20 h 15 à 22 h 15
Jeudi	Badminton	18 h 30 à 21 h 30
Vendredi	Pickleball	18 h 30 à 21 h 30
Samedi	Badminton	13 h à 16 h

PICKLEBALL

Le dimanche 14 janvier de 13 h à 16 h à l'école Carignan-Salières

Activité d'initiation gratuite au pickleball, offerte en collaboration avec la Fédération québécoise de pickleball. Le pickle-

ball est un mélange de plusieurs sports dont le tennis, par ses mouvements, le badminton, pour les dimensions du terrain, le tennis de table, pour la raquette à surface rigide et le racquetball, pour la dimension de la raquette.

Le pickleball se joue en double et en simple, à l'intérieur comme à l'extérieur, sur une surface dure. Comme pour la plupart des sports de raquette, le but



PRÊT DE RAQUETTES À NEIGE

La Ville de Carignan est heureuse d'offrir le prêt gratuit de raquettes à neige à sa population.

Réservation

Pour réserver une paire de raquettes, il suffit de téléphoner au 450 658-1066 poste 6 ou de nous contacter par courriel à l'adresse loisirs@villedecarignan.org un **minimum de 12 heures** avant la date de récupération du matériel.



Récupération/retour du matériel

Vous serez invité à récupérer ou à nous retourner le matériel aux heures suivantes :

- Hôtel de ville (2555, chemin Bellevue) : du lundi au jeudi de 8 h 15 à 12 h et de 13 h à 17 h, et le vendredi de 8 h à 12 h.
- Centre multifonctionnel (1555, rue de l'École) : du lundi au vendredi de 18 h 30 à 21 h.

PATINOIRES EXTÉRIEURES

La Ville est heureuse d'offrir des surfaces glacées de nature variée sur son territoire cet hiver, permettant ainsi la desserte de tous les secteurs résidentiels :

- Secteur Centre (parc Henriette) : patinage libre et hockey
- Secteur du Parchemin (parc Forget) : patinage libre et hockey
- Secteur du Domaine (parc du Domaine) : patinage libre et hockey

- Île Goyer (parc Genest) : patinage libre et hockey
- Secteur Carignan-Salières (Centre multifonctionnel) : patinage libre
- Secteur Carignan sur le Golf (parc du Ruisseau) : patinage libre et hockey
- Île aux Lièvres et île Demers (chenaux gelés) : patinage libre



LOCATION DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL

Située au 1555, rue de l'École, cette salle moderne est le meilleur endroit pour tenir vos réunions, fêtes familiales, conférences, spectacles, lancements, vernissages, expositions, etc.

- Salle A (20 personnes) : 27 \$/h
- Salle B (50 personnes) : 37 \$/h
- Grande salle (100 à 200 personnes) : 48 \$/h

Pour une réservation, composez le 450 658-1066 au poste 6. Tous les détails en ligne à villedecarignan.org.





Vie communautaire

INTÉGRATION COMPÉTENCES

L'école du Fort est une nouvelle école alternative instaurée par Intégration Compétences qui permet aux jeunes décrocheurs de 16 à 29 ans de poursuivre leurs études secondaires à leur rythme. Inscription et cahiers d'apprentissage GRATUITS.



**INTÉGRATION
COMPÉTENCES**
ORIENTATION • FORMATION • EMPLOI

Le programme de l'École du Fort offre :

- Une aide pour les matières scolaires (français et mathématiques)
- Des cours reconnus par le ministère de l'Éducation du Québec
- Un accompagnement et un soutien personnalisé
- Un horaire adapté et flexible du mardi au jeudi

Pour participer au programme *

- Âgé entre 16 et 29 ans
- Ne pas être inscrit à l'éducation des adultes en formation générale ou en formation à distance
- Priorité accordée aux personnes de Chambly, Carignan ou Richelieu

* Admission au programme après étude de votre dossier

Source : Intégration compétences
1179, rue Bourgogne à Chambly
integrationcompetences.ca • 1 877 538-6577



FADOQ (CLUB DES AÎNÉS)

Activités régulières

Billard, bingo, bridge, danse en ligne et danses sociales avec Lucie Lapointe (lundi-mercredi), danse en ligne avec Johanne et Jean-Pierre (mardi), peinture avec Denise, crible, échecs, Entre-femmes, palet, quilles virtuelles, vie active.

Activités spéciales

Souper de Noël (avec Johanne et Jean-Pierre) le vendredi 1^{er} décembre à 17 h

Tournoi d'échecs (TOC) le dimanche 2 décembre à 8 h

Souper de Noël FADOQ (avec Lucie Lapointe) le samedi 9 décembre à 18 h

Soirées danse en ligne (avec Johanne et Jean-Pierre) les vendredis 5 et 19 janvier à 19 h

Soirée dansante FADOQ (avec Johanne et Jean-Pierre) le samedi 13 janvier à 19 h 30

Souper-dansant FADOQ le samedi 27 janvier à 18 h

Source : Club FADOQ du bassin de Chambly
1390, avenue Bourgogne à Chambly
fadoqchambly.org • 450 447-5550



MAISON DES JEUNES

Service de formation « Gardiens avertis » certifié par la Croix-Rouge canadienne pour les jeunes de 11 ans et plus.

Inscription sur place (coût 50 \$).

*NOUVEAUTÉ! Soirées Nightlife pour les jeunes de 10 à 13 ans

Le dernier vendredi de chaque mois durant la période scolaire de 18 h à 22 h. Casse-croûte et animation sur place (admission 5 \$).

Service d'aide aux devoirs (niveau secondaire)

Mathématiques, anglais, français, univers social. Les mardis, mercredis, jeudis de 14 h 40 à 16 h 30 (carte de membre obligatoire 30 \$).

Service de dîners offerts aux jeunes qui fréquentent l'École secondaire de Chambly

Du mardi au vendredi de 10 h 50 à 11 h 50, les écoliers peuvent apporter leur lunch ou manger gratuitement une soupe, biscottes et dessert (carte de membre obligatoire 30 \$).

Activités récréatives, sportives ainsi que différents ateliers préventifs, éducatifs et créatifs (12 à 17 ans)

Mardi de 14 h 30 à 18 h. Mercredi et jeudi de 14 h 30 à 19 h. Vendredi de 14 h 30 à 20 h. L'horaire peut varier selon les activités de jour ou de soir (carte de membre obligatoire 30 \$).

Source : Maison des jeunes (Centre Amitié Jeunesse)
505, boul. Brassard à Chambly
mdj_caj@bellnet.ca • 450 658-6810

CORPS DE CADETS 2793 CHAMBLY

Le Corps de cadets 2793 de Chambly a pour mission de favoriser l'épanouissement des jeunes âgés entre 12 et 18 ans en leur offrant des activités gratuites stimulantes, intéressantes et remplies de défis. Les inconditionnels des activités de plein air sauront trouver des défis à leur mesure!

Tu as entre 12 et 18 ans et tu as soif d'aventures et de défis qui te permettront de te surpasser? Le programme des cadets est là pour toi! En joignant le Corps de cadets 2793 de Chambly, tu vas acquérir des aptitudes personnelles et professionnelles inestimables : leadership, civisme, bonne condition physique, travail d'équipe, respect, entraide, etc.

Coût : tout est GRATUIT (l'uniforme est fourni)

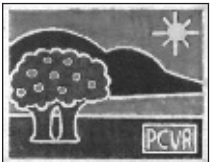


Vie communautaire



Quand : tous les samedis de 9 h à 16 h
(de septembre à mai)

Source : Corps de cadets 2793 de Chambly
1500, avenue De Bourgogne à Chambly
cc2793.com • 450 447-7588



PARRAINAGE CIVIQUE DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU

Le Parrainage civique de la Vallée-du-Richelieu œuvre dans la communauté en favorisant l'intégration sociale de personnes présentant une déficience intellectuelle, un trouble de santé mentale ou un trouble du spectre de l'autisme, principalement par le jumelage avec un citoyen bénévole.

Un bénévolat qui vous ressemble!

Chaque jumelage est unique. Vous bricolez? Vous jouez aux quilles? Vous préférez la peinture ou la marche en forêt? Vous serez jumelé avec une personne qui appréciera aussi ces activités.

Parrainage civique de la Vallée-du-Richelieu
Pour plus d'informations :
pcvr.ca ou info@pcvr.ca • 1 877 464-7287

AINSI SOIT-ELLE

Ainsi soit-elle est un lieu d'accueil privilégié pour les femmes, une alternative à l'isolement, un lieu d'échanges chaleureux où l'écoute, le respect et la confidentialité sont de mise. C'est un lieu pour tisser des liens, pour apprendre à mieux se connaître, à s'affirmer, à développer une confiance en soi et une solidarité entre chacune.

Le Centre offre des services d'écoute, de relation d'aide, de références, de prêt de livres, des conférences, des ateliers de formation, etc. Le Centre est là pour supporter les femmes des municipalités environnantes qui vivent ou non des problématiques économiques, familiales ou sociales.

Une **journée porte ouverte** aura lieu le mercredi 17 janvier dès 14 h. Vous aurez l'occasion de rencontrer les intervenants et animatrices qui œuvrent au Centre. Vous pourrez également découvrir les services et activités offerts cet hiver. Ce sera aussi l'opportunité de vous inscrire aux ateliers de votre choix.

Au plaisir de vous rencontrer!

Source : Ainsi soit-elle
646, rue Saint-René à Chambly
ainsisoitelle.org • 450 447-3576

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET D'ÉCOLOGIE

Vous êtes un passionné d'horticulture? La Société d'horticulture et d'écologie de Chambly-Richelieu-



Carignan a pour mission de regrouper, sensibiliser et informer la population sur différents sujets se rapportant à l'horticulture et l'écologie.

Attirer la faune au jardin

Conférencier : Albert Mondor

Le mardi 13 février. Gratuit pour les membres. 10 \$ pour les non-membres.

Monsieur Mondor vous donnera des conseils pour attirer les colibris et les papillons dans votre jardin.

Lorsqu'un jardin est composé d'une grande diversité de végétaux, il est susceptible d'attirer un grand nombre d'insectes et d'animaux bénéfiques. Plusieurs dizaines de plantes faciles à cultiver attirent à coup sûr ces êtres vivants fort utiles.

Source : Société d'horticulture et
d'écologie Chambly-Richelieu-Carignan
C.P. 32, Chambly • www.sheccr.info • 450 658-7178



CARREFOUR FAMILIAL DU RICHELIEU

Le Carrefour Familial du Richelieu s'adresse à toutes les familles de la région. Notre maison de la famille offre des activités tant pour les enfants que les parents. Notre équipe expérimenté et nos locaux bien équipés sont là pour vous. Visitez notre site internet pour connaître la programmation complète et pour visionner les capsules vidéo qui vous donneront un aperçu des ateliers et des locaux.

Programmation hivernale

N'oubliez pas que c'est en décembre qu'auront lieu les inscriptions pour les ateliers parent/enfant de janvier. Visitez notre site internet pour connaître la programmation complète.

Halte-garderie communautaire

Nous pouvons accueillir vos enfants (0-5 ans) pour une demi-journée en semaine ou une journée complète le vendredi. À chaque période, un bricolage et des activités de psychomotricité sont réalisés.

L'union fait la force

Groupe de soutien pour les parents d'enfants présentant un TDAH. Les 2^e mercredis du mois.

Parents de pré-adolescents

Dès la fin janvier, nous offrirons aux parents de pré-adolescents 4 ateliers afin de préparer la transition vers l'adolescence et l'école secondaire. Les rencontres sont remplies de ressources et d'exemples concrets.

Source : Carrefour Familial du Richelieu
856, Grand Boulevard à Chambly
carrefourfamilialdurichelieu.com
450 447-9969

BUDGET 2018

**Assemblée publique
le 19 décembre à
20 heures à la
salle du Conseil**

**Découvrez la planification
budgétaire ainsi que les
priorités d'action de
votre municipalité
en 2018.**

Urbanisme
Travaux

Loisirs

Ville de Carignan

Conseil

450 658-1066 poste 4

Finances

450 658-1066 poste 3

Greffé

450 658-1066 poste 4

Communications

450 658-1066 poste 8

Régie intermunicipale de police

1 888 678-7000

Direction générale

450 658-1066 poste 5

Urbanisme et aménagement du territoire

450 658-1066 poste 1

Travaux publics, génie et infrastructures

450 658-1066 poste 2

Loisirs

450 658-1066 poste 6

Incendie

450 658-8788

En dehors des heures d'ouverture des services, tout appel nécessitant une INTERVENTION RAPIDE DE NATURE TECHNIQUE (aqueduc-égout) doit être acheminé à la Régie intermunicipale de police au 1 888 678-7000.

POUR LES APPELS D'URGENCE, EN TOUT TEMPS, FAITES LE 911



Ville de Carignan

2555, chemin Bellevue
Carignan (Québec) J3L 6G8
Téléphone 450 658-1066
Télécopieur 450 658-2676
info@villedecarignan.org
www.villedecarignan.org

www.villedecarignan.org

Heures d'ouverture:

Du lundi au jeudi de 8 h 15 à 12 h
et de 13 h à 17 h
Le vendredi de 8 h à 12 h

Conception et impression:



Les Publications Municipales
1-877-553-1955